

Compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2020

L'an deux-mille vingt, le 21 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bêlâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. LAROCHE Laurent, Maire de Bêlâbre.

Date de convocation du Conseil : 14 janvier 2020.

Présents : Laurent LAROCHE Maire, Laurence BARITAUD, Suzanne MARCHAND, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Sylvianne OUVRARD, Annie BRULON, Paul JEANNEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE et Jean-Marc POUGET.

Absents : Stéphane LEONARD (pouvoir à Jean-Marc POUGET), Florian CHIRON (pouvoir à Laurent LAROCHE), Vincent MANTEAU (pouvoir à Paul JEANNEAU), Sandra DUBOS.

Secrétaires : Laurence BARITAUD et Jean-Marc POUGET.

Ouverture de la séance à 20h.

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu du 9 décembre 2019, qui est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Avenant n°1 honoraires Profils Études

Un exemplaire de cet avenant, inclus dans le dossier remis à tous les participants au début de la séance, détaille l'objet de celui-ci ainsi que les nouveaux chiffres. Le coût de l'avenant s'élevant à 11 820.93 € H.T. ce qui porte le nouveau montant forfaitaire de rémunération à 32 570.13 € H.T soit 39 084.16 € T.T.C.

Suite à plusieurs explications justifiant une délibération des membres du Conseil Municipal, l'avenant n°1 est adopté à l'unanimité.

2) Délibération seconde tranche vitraux

Monsieur le Maire fait part de la réalisation de la première tranche de travaux de restauration des vitraux pour la somme de 18 914.96 € H.T., c'est une nouvelle délibération qui nous est demandée pour le reste à réaliser d'une somme de 43 400.66 € H.T. L'ensemble du

Conseil donne un avis favorable, cette délibération est adoptée à l'unanimité portant ainsi le chiffre final de restauration des vitraux de l'Eglise St Blaise à 62 315.62 € HT.

3) FAR 2020

Le choix d'une camionnette moins cher, nous fait économiser la somme de 6 639.17 € sur la somme de 15 000 € prévue. De nouveaux choix d'achats sont donc sur une liste distribuée avec le dossier. Alain nous rappelle que le terrain de tennis aurait fort besoin d'une remise en état. Nous recontacterons l'entreprise déjà mandatée pour revoir le prix de la rénovation. Pour la modification du FAR une délibération est prise, elle est adoptée à l'unanimité.

4) Questions diverses

▸Alain nous révèle que la page d'accueil du site de Bêlâbre est en cours de réorganisation, le bandeau d'accueil pouvant être utilisé pour des informations sur l'événementiel, mais aussi mieux différencier le site de la Brenne et celui de Bêlâbre.

▸Dans un autre domaine, Paul propose d'étudier un aménagement sur la rue Émile Zola, beaucoup de véhicules y stationnent assez souvent. Laurent le rejoint en annonçant que Jean-Pierre GILLET chercherait aussi un accord pour améliorer le secteur. Il y a aussi, à plusieurs endroits de la commune, des arbres trop vieux qui menacent de tomber ; il est décidé qu'un état des lieux devra être établi par les commissions. La date est prévue le 8 février de 10h à 12h.

17 février 2020 prochain conseil municipal

Fin de la réunion 21h20